

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

1 jour
7 heures

Public

- dirigeants d'entreprise
- conducteurs et directeurs de travaux
- Techniciens
- Gestionnaires administratifs et financiers

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

Effectif

Minimum 6 stagiaires
Maximum 12 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Documents photocopiés, paperboard

Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets.
Echanges d'expérience entre les participants et le formateur expert.

Formateur

avocate praticienne spécialisée en marchés privés et publics
Cabinet FERNANDEZ BEGAULT

Suivi et évaluation

Evaluation de la qualité de la formation par les participants, analyse de l'atteinte des objectifs.
Attestation de fin formation

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Mieux gérer ses marchés privés et publics

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :
- Rappeler les données fondamentales de gestion des marchés de travaux
 - Connaître les droits et obligations des divers interlocuteurs
 - Appréhender les différences entre marché public et marché privé de travaux savoir gérer les événements de chantier
 - Connaître les divers actes d'exécution des marchés publics et des marchés privés
 - Maîtriser les aspects financiers et techniques des marchés publics de travaux et des marchés privés

Contenu

INTRODUCTION

- Le marché public de travaux :
Les textes législatifs et réglementaires : le CCAG travaux
La notification du marché : les documents nécessaires à la notification et date d'effet
- Le marché privé de travaux
Les textes législatifs et réglementaires
La signature du marché

L'intervention de l'entreprise en cotraitance ou en sous-traitance

- L'intervention dans le cadre d'un groupement d'entreprises
la composition du groupement : solidaire ou conjoint / mandataire solidaire
la convention de groupement
l'exécution du marché par le groupement

- L'intervention en qualité de sous-traitance :
La sous-traitance en marché public :
Le contrat de sous-traitance
L'absence de sous-traitance totale
La déclaration du sous-traitant : comment remplir le DC4 ?
Le paiement direct
La sous-traitance en marché privé :
Le contrat de sous-traitance
L'action directe
La déclaration du sous-traitant

L'intervention de l'entreprise dans le cadre de l'exécution financière et administrative du chantier

- L'intervention de l'entreprise et le règlement financier
Les modalités de paiement : avance, acompte, solde, nantissement,
les délais de paiement et les intérêts moratoires : en marché public et en marché privé
les sûretés : retenue de garantie, caution, garantie à première demande, caution
les variations des prix : prix actualisable, prix révisable
le compte prorata : marché privé

- Les modifications en cours de chantier
Les modifications en marchés publics : les cas de modifications, les avenants
Les modifications en marchés privés : les avenants

L'intervention de l'entreprise dans le cadre de l'exécution technique du chantier

- En marché public de travaux : CCAG TRAVAUX
Les ordres de service : comment contester un ordre de service ?
Le délai d'exécution et les pénalités de retard : l'application des pénalités de retard
Les décomptes mensuels
La réception : le déroulement des opérations de la réception
Le décompte final



Le décompte général
La réclamation

- En marché privé de travaux : NORME P03-001
 - L'ordre de service
 - La réception : le déroulement des opérations de la réception
 - Les situations mensuelles
 - Le décompte général définitif

